

Transition énergétique : ce que prépare le gouvernement

[ANNE FEITZ](#) / JOURNALISTE | LE 05/06 À 11:00, MIS À JOUR À 12:38 | Lu 6321 fois



La ministre de l'Énergie Ségolène Royal va présenter mercredi son projet de loi sur la transition énergétique. - AFP

1 / 1

- [Précédent](#)
- [Suivant](#)

Le projet de loi comprendra huit objectifs assez ambitieux, qui devraient satisfaire les écologistes.

Alors que la ministre de l'Énergie Ségolène Royal met la dernière main à son projet de loi sur la transition énergétique, qui doit être présenté mercredi 11 juin en conseil des ministres, les grandes lignes du texte commencent à filtrer -encore susceptibles toutefois d'évoluer jusqu'à la dernière minute. Selon nos informations, le projet devrait comporter huit grands chapitres : objectifs, stratégies nationales et territoriales, économies d'énergie, énergies renouvelables, nucléaire, qualité de l'air, financement, et un dernier chapitre « divers ».

Les grands objectifs sont assez ambitieux et devraient satisfaire les écologistes. Reprenant certaines conclusions du débat national conclu en juillet dernier, ils sont au nombre de huit : réduction des émissions à effet de serre de 40 % en 2030, par rapport à 1990 ; baisse de la consommation finale d'énergie de 50 % en 2050, par rapport à 2012 ; baisse de la consommation finale d'énergies fossiles de 30 % en 2030, par rapport à 2012 ; **part des énergies renouvelables portée en 2030, à 32 % de la consommation finale d'énergie, à 40 % de la production d'électricité,** à 38 % de la production de chaleur, et à 15 % de la consommation de carburant. Sans surprise, la part du nucléaire devra tomber à 50 % de la production d'électricité en 2025, conformément aux engagements pris par François Hollande.

Si le texte ne comporte à ce stade pas de disposition autorisant le gouvernement à fermer des centrales nucléaires pour des raisons autres que la sûreté, il devrait instaurer un plafond pour la capacité nucléaire de l'Hexagone, à 63,2 gigawatts (équivalent à la capacité actuelle du pays). Toute nouvelle capacité devrait ainsi être compensée par des fermetures : cette disposition pourrait être utilisée pour arrêter la centrale de Fessenheim, autre engagement du président. Le projet ne comporterait pas à ce stade de calendrier de fermeture des réacteurs.

Pour atteindre ces objectifs, le projet comprendrait un certain nombre de mesures, dont une partie est déjà connue : la mise en place de SEM (sociétés d'économie mixte) dans le cadre de la mise en concurrence des barrages, la réforme des mécanismes de soutien des énergies renouvelables avec l'introduction progressive, aux côtés des tarifs d'achats, de dispositifs intégrant des éléments de marché, et un recours plus important aux appels d'offres. Côté financement, un fonds national pour les économies d'énergie et la croissance verte pourrait être mis en place. Le texte reprendrait aussi l'idée, émise par la Caisse des Dépôts et Consignations, d'un fonds de garantie pour la rénovation

énergétique. Il comporterait enfin de nombreuses dispositions pour favoriser la rénovation énergétique des bâtiments, un sujet cher à Ségolène Royal.

En savoir plus sur <http://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0203544621466-transition-energetique-ce-que-prepare-le-gouvernement-1009854.php?IKd6gFk3vyiSAA5X.99>